

Sujet : [INTERNET] période de chasse anticipée du blaireau

Date : Mon, 3 May 2021 12:56:49 +0200

De : YVON MERCIER

Il est incompréhensible que l'ouverture de la vènerie sous terre du blaireau soit repoussée au 08 juin alors qu'elle peut légalement démarré au 15 Mai ; en effet tous les éléments fournis permettent d'affirmer que les populations de cette espèce ne voient pas leur pérennité menacées par les prélèvements réalisés par les équipages de vènerie sous terre.